Circulaire d'Information
No 3 - JUILLET 1945

Le Cempuisien

Bulletin de l'Association des Anciens Elèves de l'Institution Départementale G. Prévost (Ex-Orphelinat Prevost) à Cempuis (Oise)

Siège Social : 6, rue de Louvois, PARIS (2e) — Téléphone : Richelieu 65-69

ANNIVERSAIRE

Samedi 5 mai. — Ce matin-là, il fait un temps maussade. Il pleut !...

Nous nous rendons à Cempuis pour apporter à Gabriel Prévost la pensée reconnaissante des Anciens Elèves de l'O. P.

En évoquant des souvenirs cempuisiens, le voyage s'effectue rapidement. A notre arrivée à l'Institution, à 12 h. 30, nous sommes accueillis par M. le Directeur et Mme Contini. Nous faisons honneur au savoureux déjeûner qui nous est servi dans la « salle des Maîtres » près du préau des filles.

Un portrait de Gabriel Prévost est accroché au mur me faisant face. Tout en déjeûnant, je le regarde et suis frappée par l'expression de bonté infinie que je lis dans ses yeux et par son sourire si indulgent. J'en reste rêveuse ! Ce portrait me laisse croire que G. Prévost est bien le père de tous les enfants qu'il a vu grandir entre les murs de cette maison.

La cérémonie au caveau est simple; M. le Directeur, Mme Contini accompagnée de leur fille Michèle, le personnel présent à l'Institution et la délégation des Anciens Elèves y assistent. Il manque beaucoup de petits cœurs reconnaissants car les enfants ne sont pas encore rentrés dans notre grande maison.

Je les imagine, en ce jour, tout comme nous faisions naguère, déposant un petit bouquet de fleurs printanières devant le caveau où nous n'entrions, très émus, qu'une fois l'an, le 29 avril, jour anniversaire de la mort de Gabriel Prévost. En sortant du petit enclos, nous prenions « l'allée des Maîtres » où la grande fanfare jouait la Marche funèbre de Chopin. (Plus tard, ce furent des morceaux moins tristes qui furent joués). Nous allions en silence, un peu tristes, jusqu'au parc. Un cœur d'enfant n'est pas triste longtemps et nous repartions bientôt en des jeux bruyants.

Je suis sûre que le grand homme qui dort là, à l'orée du bois, de son dernier sommeil, n'aurait pas désapprouvé nos jeux et nos rires !...

Au caveau, devant les personnes rassemblées, notre ami, Marcel Marande, au nom du Comité de l'Association, prononce l'allocution suivante :

Monsieur le Directeur,
Mesdames, Messieurs,

Depuis de nombreuses années, l'Association des Anciens Elèves de cet établissement se faisait un devoir de déléguer quelques-uns de ses membres pour la représenter à la cérémonie qui a lieu le jour anniversaire de la mort de notre Bienfaiteur : Joseph-Gabriel Prévost.

Malgré l'absence des élèves encore en Dordogne pour peu de temps, espérons-le, nous n'avons pas voulu laisser passer cette date sans apporter le témoignage de notre éternelle reconnaissance; et nous remercions ici M. le Directeur, qui, ayant accueilli favorablement notre demande, nous a permis ainsi d'accomplir ce pieux pèlerinage.

Nous nous rendons bien compte que cette cérémonie n'aura pas le caractère symbolique des années précédentes; nos jeunes camarades n'étant pas là et notre délégation étant assez restreinte, je ne voudrais pas répéter devant le personnel présent ce que mes amis du Comité et moi-même avons maintes fois et à cette même place, pu dire sur Gabriel Prévost.

Sa vie, son œuvre, Mesdames et Messieurs, vous les connaissez, à présent, tout aussi bien que moi; soit, qu'ayant lu le livre sur Cempuis écrit par un ancien élève, Gabriel Giroud; soit, qu'ayant entendu, ici même, l'apologie de l'homme qui créa cette maison et dont le nom restera immortel pour ceux qui ont été élevés dans cette Institution, ou pour ceux qui y passèrent une partie de leur existence.

Dans un monde, où les hommes n'auraient pas un sens belliqueux aussi développé que sur notre pauvre planète où, entre deux combats on élève des statues aux guerriers, Joseph-Gabriel Prévost serait universellement connu et sa mémoire honorée de tous.

C'est pourquoi, il est un devoir pour ceux qui profitèrent du travail de ce généreux philanthrope de faire en sorte que son nom soit toujours présent dans leur mémoire, comme si son ombre pouvait les suivre sur le chemin de la vie, lequel, de par sa volonté, se trouve débarrassé de bien des embûches.

Honneur à Gabriel Prévost qui conçut et réalisa Cempuis ! Recueillons-nous donc un instant et apportons-lui par une même communion de pensée l'hommage de notre reconnaissance.

*

Ce devoir rempli à la mémoire de Gabriel Prévost, il me reste, Mesdames et Messieurs, un autre devoir à remplir auprès de vous. Mes amis du Comité m'ont chargé de vous apporter tous leurs remerciements pour la collecte que vous avez faite entre vous en faveur de nos camarades Cempuisiens prisonniers et déportés en Allemagne et dont quelques uns commencent à rentrer. Cette somme viendra grossir celle de 35.000 fr. qui fut le bénéfice de la fête que nous avons organisée le 24 mars dernier à leur bénéfice. Ce geste de solidarité, qui n'est pas le premier, sera apprécié à sa juste valeur et nous vous en remercions, Mesdames et Messieurs, très chaleureusement.

Bientôt, peut-être, notre chère maison reprendra sa vie d'antan et nous faisons des vœux ardents pour nous retrouver tous aussi nombreux que par le passé; plus unis encore en raison des souffrances de ces dernières années et du souvenir douloureux que nous garderons de nos chers disparus.

M. le Directeur lui répond et fait appel

au personnel pour remettre la maison en état et préparer au mieux le retour des enfants de façon à rester dans les bonnes traditions cempuisiennes...

La pluie tombe toujours. Après cette courte cérémonie, nous faisons la visite de l'établissement : classes, dortoirs, cuisine, réfectoires, ateliers. Beaucoup de choses ont été détériorées lors du séjour des vandales et seront irremplaçables.

Cette grande maison que nous avons connue si vivante, si remplie de bruits, de rires, de travail et de jeux, nous paraît bien vide et triste aujourd'hui !...

Nous espérons pouvoir y revenir bientôt, y retrouver la joie des petits, le visage ouvert des grands et toute l'atmosphère cempuisienne qui n'est semblable à nulle autre et que nous aimons. Henriette TACNET.

UN PARMI TANT D'AUTRES...

Lors de notre dernière réunion amicale, j'ai eu le plaisir de bavarder à bâtons rompus avec un de nos camarades venant de Camps de Déportés, de ces fameux camps dits de la Mort...

Inutile de vous dire qu'il était bien changé et quelque chose dans son regard m'a frappé étrangement, le blanc des yeux d'un gris bleuté donne à son regard une fixité étrange et dure à la fois, ce qui vous fait dire sans erreur possible : « En voilà un qui revient d'un camp de la mort »...

De tous ceux qui en reviennent nous lisons en eux, tant de décisions et de fermeté d'âme, j'estime qu'il serait dommage de les désillusionner. Aussi, faites pour eux le maximum, et vous serez encore leurs débiteurs, car n'oubliez pas qu'ils ont été à une dure école, et s'ils ne voulaient pas mourir, ils devaient avoir une volonté de fer.

Dans la douleur, ils ont appris à s'aimer, à s'aider mutuellement et cela dans un grand mouvement de solidarité.

Aussi je retrace pour vous quelques extraits de la conversation que j'ai eue avec notre jeune camarade...

Quand et comment as-tu été arrêté ?

Arrêté le 22 avril 1943, je fus emmené à la prison de Fresnes. Le lendemain, je passais un interrogatoire au quai des Orfèvres. J'y restait 10 heures de suite, assis sur une chaise entre deux agents de la Gestapo qui m'interrogeaient sans cesser de me frapper. A un moment donné, ils me pendirent par les pieds la tête au-dessus d'une bassine d'ammoniaque et cela sans cesser de cogner et tout en me posant des questions.

Peut-être y suis-je resté une heure, peut-être plus, peut-être moins, mais toujours est-il que je me suis évanoui plusieurs fois, et que le réveil se faisait par seau d'eau glacée.

N'ayant toujours rien avoué, je fus mis au secret pendant un mois, autrement dit dans un cachot de sous-sol et sans voir la lumière.

Comment et où es-tu parti en Allemagne ?

Jugé sans défense, et, condamné au minimum de 20 ans de camp de concentration, je suis dirigé pour le camp de Nazweiler, à 15 kilomètres de Schirmeck, situé en Alsace à 1.100 mètres d'altitude. Nous étions entassés par 90 dans des wagons à bestiaux. Le voyage de Fresnes au camp dura trois jours et plusieurs de mes camarades étaient morts à l'arrivée.

Au camp, le convoi fut reçu par le chef qui prononça ces paroles : « Vous entrez par la porte, mais vous en ressortirez par la cheminée » et, pour être sûr d'être bien compris, il nous montra le four crématoire.

Quelle vie aviez-vous au camp ?

Après la désinfection, nous avons droit à la coupe de cheveux à ras; puis, ils nous firent déshabiller, et nous sommes restés dans la cour pendant huit heures tout nus. Plusieurs de mes camarades tombaient de froid et de fatigue. Mais ils étaient vite relevés à coup de cravache, pour ceux qui le pouvaient encore. Puis on nous remit notre fameux complet de bagnard. Comme nourriture, nous n'avions que 350 grammes de pain et une soupe le midi; par contre les coups pleuvaient drus, et, chaque jour, mourraient en moyenne 60 détenus sur 4.000 que nous étions.

Les Français n'avaient pas le droit de se faire soigner et, plus d'une fois, nous portions nous-mêmes les camarades malades au lieu de travail, la soupe n'étant donnée qu'aux présents.

Le soir, après l'appel, certains de ces camarades munis d'un couteau, retiraient les vers de leurs plaies infectées. L'infirmerie nous étant interdite.

Les plaies étaient dues le plus souvent aux morsures de chien que les S.S. avaient avec eux, et qu'ils ne manquaient pas de lacher sur nous dès qu'un ralentissement de travail se faisait sentir.

Le four crématoire marchait nuit et jour.

Le 3 septembre 1944, on nous donne un kilo de pain et 100 grammes de margarine, et on évacue le camp.

Après un voyage toujours en wagons à bestiaux naturellement, qui dura trois jours et trois nuits, nous sommes arrivés au fameux camp de Dachau.

Beaucoup, durant ce voyage, sont morts; d'autres étaient devenus fous, car on avait simplement oublié de nous donner à boire, et, la chaleur dans ces wagons se faisait sentir de plus en plus.

A Dachau, le calvaire recommence avec la seule différence, que nous avions le droit de nous faire porter malade.

A la suite d'une parole que j'avais dite contre un chef, je fus condamné à un mois de prison.

Cette peine consistait à vivre dans une cellule de 0 m. 50 sur 0 m. 50 aérée par un judas grillagé qui servait à me passer la nourriture. En plus tous les matins nous avions droit à 10 coups de cravache sur les

fesses, et comme nourriture 300 grammes de pain par jour et, tous les 4 jours, nous avions en plus une soupe. Inutile de dire qu'au bout d'un mois de ce régime la plupart de nous sortaient pour aller au four crématoire.

Ceux qui s'évadaient du camp et qui avaient le malheur d'être repris étaient pendus séance tenante, et cela devant tout le camp rassemblé.

Pendant l'hiver, où la température allait jusqu'à moins 25° à 30°, nous n'avions pas de feu, et juste une couverture, aussi le matin, une quinzaine de nos camarades étaient gelés et ne se relevaient plus.

Les lettres étaient interdites, et je suis resté pendant 18 mois sans aucune nouvelles de personne.

Vers la délivrance ?

A mesure que les Américains avançaient la nourriture diminuait, et les derniers jours, nous n'avions plus que 125 grammes de pain et une soupe d'ortie par jour. A mon arrivée à Dachau, je pesais 58 kilos, et ne faisais plus que 38 kilos au mois de janvier 1945. Vers le mois de mars, nous avons commencé à recevoir quelques colis de la Croix-Rouge française, ce qui nous a permis de nous remonter tant au physique qu'au moral.

Les coups et le mauvais régime avaient fait mourir beaucoup d'entre nous et l'apparition du typhus en novembre et décembre 1944 en augmentait encore le nombre. Vers janvier, il mourrait en moyenne de 300 à 400 personnes par jour à Dachau.

Aussi, le 30 avril 1945, pour les survivants du camp, ce fut la date inoubliable, car c'était le jour de notre délivrance et la promesse d'un prompt retour en France.

Quelles sont tes impressions de retour ?

A mon arrivée à Paris, malgré mon état déficient, j'ai eu l'impression de renaître à la vie, et c'est avec un réel plaisir que j'ai repris contact avec mes anciennes habitudes et revu mes camarades et amis.

Mais, ce qui m'a comblé d'aise et rendu complètement heureux c'est, lorsque à la maison, j'ai vu le *Cempuisien* qui m'attendait... A ce sujet, dans un article il était question de pécule pour les déportés et prisonniers, et d'autre part, qu'il était fait appel à la générosité de tous nos camarades, pour venir en aide à une camarade du nom d'Elisa qui a sa fille malade par suite d'un séjour prolongé au camp de Ravensbruck... N'ayant personnellement besoin de rien, vu que je dois rentrer dans une maison de convalescence de déportés, pour un repos d'un mois, étant défrayé de tous frais, il me serait donc agréable que le pécule qui m'était destiné soit réparti en deux.

D'une part, entre les camarades nécessiteux (prisonniers et déportés);

Et d'autre part, à notre amie Elisa pour qu'elle puisse soigner dignement sa fille, afin que celle-ci puisse oublier dans la tendresse d'une mère, les durs tourments qu'elle a endurés à Ravensbruck.

Conclusions

Permets-moi de te dire merci, pour ton cœur généreux, et je regrette de ne pouvoir dévoiler ton nom, mais j'espère que beaucoup de camarades te reconnaîtront dans ce geste, car je n'oublie pas que tu m'as demandé l'anonymat dès que tu as su que j'avais l'intention de faire paraître ce petit interview dans notre bulletin.

Je suis heureux de voir que la solidarité cempuisienne n'est pas un vain mot, que tous vous aurez à cœur de le prouver en d'autres occasions.

Que tous les camarades qui ont répondu à notre appel trouvent en ces lignes les remerciements de ceux qui ont été les bénéficiaires de leurs dons. YOUNG.

PROMENADE CHAMPETRE

15 avril 1945. — Une promenade est organisée à Montmorency. Malheureusement il y a trop peu de camarades présents. Toutefois, nous nous retrouvons à la gare vers 10 h. et demie et, tout heureux du soleil et du parfum des lilas en fleurs, nous partons vers le casino où, en principe, nous devons déjeuner.

Après une partie de ballon sur le terre-plein situé tout près de l'*Ermitage* qu'habita Jean-Jacques Rousseau de 1756 à 1757, nous décidâmes d'aller déjeûner en forêt.

Là, nous nous installâmes au bord d'un ruisseau. Oh ! un tout petit ruisseau, j'en conviens ! pour y déjeûner. Mais ne croyez pas que tout se passa simplement; ce serait mal connaître les Cempuisiens. Imaginez-vous donc qu'une jeune fille et un garçon dont je tairai les noms s'étaient avisés d'apporter des aliments crûs et, bien entendu, rien pour les faire cuire ni pour les manger; sans fourchette, sans plat, sans allumettes; enfin, rien, rigoureusement rien, que leurs estomacs affamés.

Il était 13 heures !!!

Nous nous mîmes tous en devoir de faire du feu; chacun eut sa corvée : bois, pierre, etc. Enfin les flammes se mirent à faire chanter la marmitte. On aurait pu faire rôtir un bœuf... mais, un tout petit, tout petit morceau y passa à la poële et les légumes y furent cuits à point.

Après ce repas bien gagné, nos deux têtes de linottes récurèrent les casseroles, car elles en avaient besoin.

Tels furent les débuts de deux jeunes campeurs Cempuisiens qui ne croyaient pas que j'oserais parler de leur petite cuisine dans notre *grand* journal.

Le terre-plein revit nos jeux variés, nos cris et nos rires et, le dernier train du soir nous ramena vers Paris.

Toujours heureux de nous retrouver, nous déplorons que si peu de camarades participent à ces promenades où il y a beaucoup de gaîté car les Cempuisiens de tous âges redeviennent des enfants en toutes occasions. Henriette TACNET.

DANS LA FAMILLE CEMPUISIENNE

Naissance

Dans notre dernier bulletin, nous faisions part du mariage de notre jeune camarade Eliane Fallaix sans précision de date. Depuis, des nouvelles détaillées nous ont fait savoir que, devenue Mme Gasfield, elle était depuis maman d'un petit garçon prénommé Arnold, âgé de 20 mois, et d'une fillette, Michèle, venue au monde dans les derniers jours de l'année 1944. Tous nos compliments aux parents et nos vœux de bonne santé pour les enfants.

Hyménée

Le samedi 30 juin a eu lieu, en la chapelle du domaine de la Geneste, à Châteaufort (S.-et-O.) la bénédiction nuptiale pour le mariage de Mademoiselle Jacqueline Urban avec Monsieur Max Sureau, étudiant en médecine, sous-lieutenant aux armées.

L'Association était représentée par le Comité presqu'au complet qui apportait, à l'occasion de cette cérémonie, un gage de grande amitié à son Président et à Mme Urban à qui nous renouvelons, dans cet écho, nos compliments et nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

Nécrologie

Notre ami Saulon vient de nous faire part du décès de Auguste Fleury, survenu le 16 juin dernier, dans sa 76e année.

Fleury était un vieux Cempuisien de l'Assemblée constitutive qui eut lieu sous la présidence de Paul Robin, le 6 mars 1887. des onze présents de cette assemblée; 4 sont encore vivants et nous donnent de temps en temps de leurs nouvelles. Ce sont : Alice Hallot, la doyenne, Giroud, Palabot et Saulon.

Dans notre *Cempuisien* n° 109 (mars-avril 1939), nous disions : « Auguste Fleury est actuellement d'une santé chancelante et doit, de ce fait, vivre en retraite sur la Côte d'Azur ». Nous pouvons ajouter aujourd'hui que Fleury, à sa sortie de Cempuis, entra à l'agence Havas où, par son travail et son assuidité, il gravissait peu à peu quelques échelons. Au moment de la guerre de 1914, il fut nommé au poste de chef d'agence à Buenos-Aires où il résida 15 ans comme chef des informations et de la publicité ainsi que de la propagande française.

A son retour en France, il termina son temps au service publicité et pris sa retraite quelques années avant la dernière guerre. Il fréquenta peu notre Amicale du fait de son séjour à l'étranger, mais conserva toujours un souvenir sacré du Cempuis de Robin.

NOS SORTIES

Nous vous invitons à prendre note des dates suivantes et à faire votre possible pour assister nombreux à ces sorties organisées à votre intention.

1° — 29 juillet. — *Baignade et promenade sur les bords de la Seine, canotage, bain de soleil.*

Départ gare Saint-Lazare, à 7 h. 23 et 9 h. 23. Prendre votre billet pour Conflans-Pont-Eiffel. Durée du voyage : environ 3/4 d'heure. A la sortie de la gare, prendre la passerelle, descendre la rue qui mène à la Seine en direction d'Andrésy jusqu'à l'Hostellerie du Duc de Croz (1/2 h. de marche environ). Déjeûner à 12 heures précises.

Pour le déjeûner fixé à 150 francs, prière d'adresser, dès réception de cet avis, votre adhésion à notre camarade PARIS Marcel, 6, rue Lemaignan, Paris (14e), chargé de centraliser jusqu'au 24 juillet inclus. L'on peut aussi apporter son déjeûner. A 16 heures, goûter-surprise.

Retour prévu par les trains de 18 h.37, 19 h.37 ou 20 h. 51, au départ de Conflans-Pont-Eiffel.

2°. — 12 août. — *Baignade à la piscine du Pecq.*

Départ gare Saint-Lazare à 9 h. 06 et 9 h. 36. Prendre votre billet pour le Pecq (prix 8 francs). Prière d'apporter son déjeuner. Buffet et buvette sur place.

3°. — 26 août. — *Baignade et divertissement à la piscine de Beaumont-sur-Oise.*

Départ gare du Nord, à 8 h. 15. Prendre votre billet pour Nointel (ligne de Monsoult). Rendez-vous à la plage à 10 heures. Déjeûner à la plage en apportant votre déjeûner ou, pour ceux qui le désirent, déjeûner au restaurant en adressant votre adhésion au Secrétaire : M. YOUNG, 76, rue Marcadet (18e) avant le 17 août.

PECULE DU PRISONNIER

Des camarades, bénéficiaires du pécule, nous ont fait savoir qu'ils abandonnaient, pour des raisons personnelles, la somme qui leur était allouée faisant ainsi profiter ceux qui sont susceptibles d'être dans une situation moins privilégiée.

D'autre part, par suite de dons divers que nous avons reçus, votre Comité a décidé une révision totale de la liste publiée dans notre dernier numéro. En conséquence, les camarades prisonniers ou déportés politiques qui ne figuraient pas sur la première liste doivent se faire connaître le plus rapidement possible afin que nous puissions, dans un très court délai, répartir la somme dont nous disposons.

Pour ceux qui sont portés sur cette liste et qui auraient besoin de la somme allouée, ils peuvent s'adresser dès maintenant à notre assistance sociale, 6, rue de Louvois, tous les jours (sauf le samedi) de 9 heures à 10 h. 30.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Nous vous rappelons le taux de la cotisation mensuelle tel qu'il a été fixé à l'Assemblée générale du 14 janvier 1945.

Sociétaire homme	12 fr.
Sociétaire femme	8 »
Jusqu'à 18 *ans*, jeunes gens............	4 »
jeunes filles	2 »

Adresser le montant à PARIS Marcel, 6, rue Lemaignan (14e).

**

Avis aux Membres honoraires. — Ceux-ci sont priés de bien vouloir verser leur cotisation annuelle dont le montant est de 50 francs à notre compte chèque postal : PARIS 1844-02.

***

Il est recommandé aux camarades partant faire leur service militaire de faire connaître leur nouvelle adresse dès leur arrivée au corps, à notre Secrétaire YOUNG, 76, rue Marcadet (18e).

Le gérant : M. MARANDE.



A. MONTOURCY, 4 bis, rue Nobel (18e)